

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

GAMME

Combis

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Type mines	Type moteur	Cylindrée cm ³ / Puissance (Kw/Ch)	Type de transmission /nombre de rapport	Puissance administrative
Citroen Jumpy et Peugeot Expert						
1,6 HDi 16v DV6 UTED 4	01/2007	XA9HUC / XB9HUC / XC9HUC / XD9HUC / XE9HUC	9HU	1560/ 66/90	Méca/5 (BE4R/5L)	6 ou 7
2,0 HDi 16v DW10 UTED 4	01/2007	XARHKH / XBRHKH / XCRHKH / XDRHKH / XERHKH / XFRHKH / XGRHKH	RHK	1997/ 88/120	Méca/6 (ML6C)	8
Fiat Scudo						
1,6 DT Multijet	04/2007	270KXA1A	9HU	1560/ 66/90	Méca/5 (BE4R/5L)	6 ou 7
2,0 DT multijet	04/2007	270KXC1B	RHK	1997/ 88/120	Méca/6 (ML6C)	8

Fourgons

Appellation commerciale	Date de commercialisation	Type mines	Type moteur	Cylindrée cm ³ / Puissance (Kw/Ch)	Type de transmission /nombre de rapport	Puissance administrative
Citroen Jumpy et Peugeot Expert						
1,6 HDi 16v DV6 UTED 4	01/2007	XS9HUC / XT9HUC / XU9HUC / XV9HUC	9HU	1560/ 66/90	Méca/5 (BE4R/5L)	5
2,0 HDi 16v DW10 UTED 4	01/2007	XRRHKH / XSRHKH / XTRHKH / XURHKH / XVRHKH	RHK	1997/ 88/120	Méca/6 (ML6C)	7
Fiat Scudo						
1,6 DT Multijet	04/2007	270ZXA1A	9HU	1560/ 66/90	Méca/5 (BE4R/5L)	5
2,0 DT multijet	04/2007	270ZXC1B	RHK	1997/ 88/120	Méca/6 (ML6C)	7

ETIQUETTE CONSTRUCTEUR (A)

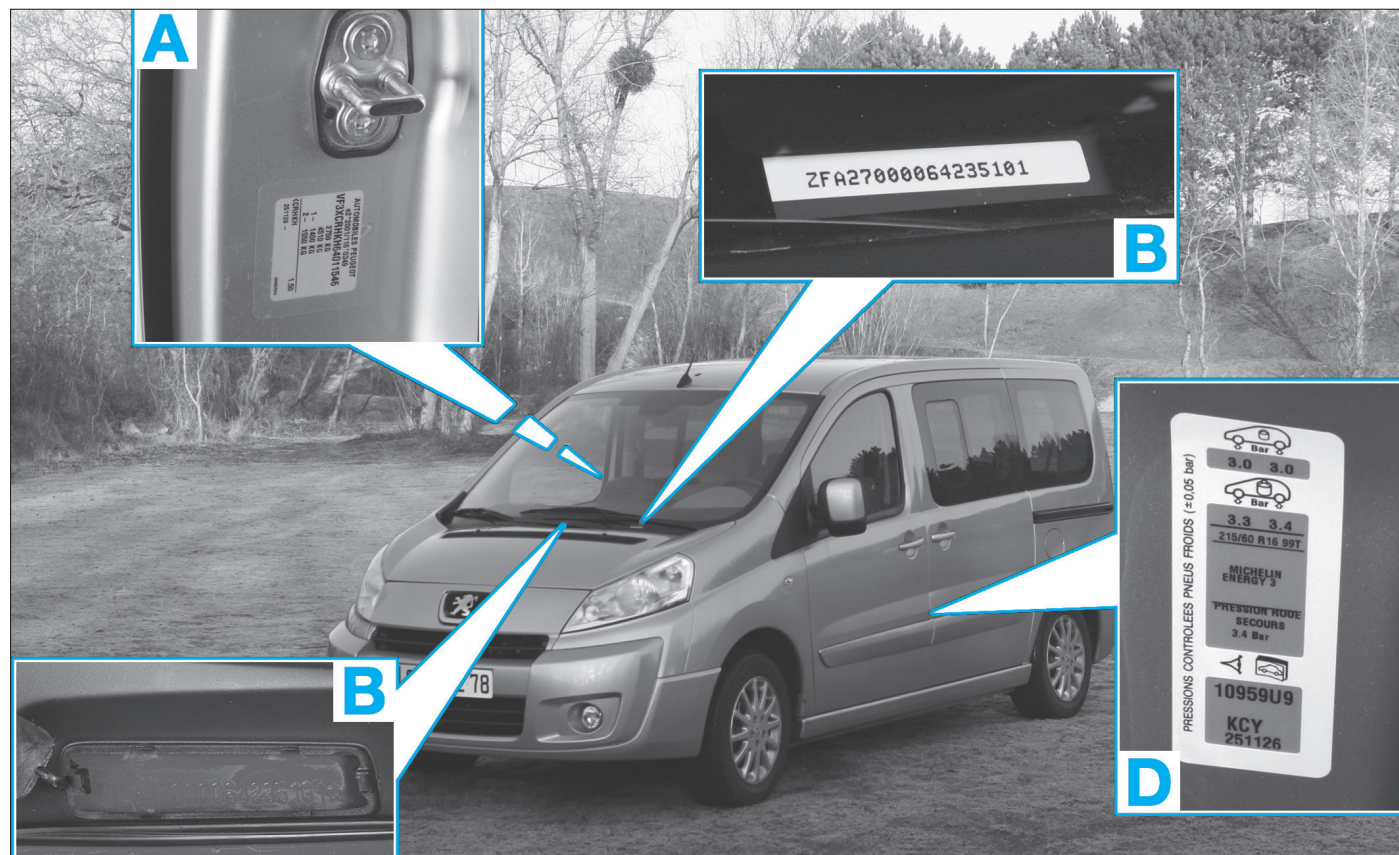
L'étiquette constructeur est collée sur le montant du pied milieu côté passager.

Elle comporte les indications suivantes :

- Le nom du constructeur
- Le numéro de réception CEE
- Le numéro d'identification
- Le poids total autorisé en charge
- Le poids total roulant autorisé
- Le poids maxi autorisé sur l'essieu avant
- Le poids maxi autorisé sur l'essieu arrière.

NUMÉRO D'IDENTIFICATION (B)

Le numéro d'identification est mentionné sur l'étiquette constructeur. Il est également gravé sur le côté droit du compartiment d'auvent et accessible après la dépose du cache plastique de la baie de pare-brise. Enfin pour faciliter l'identification, il est également mentionné sur une plaque située sur la planche de bord, côté conducteur et visible depuis l'extérieur au travers du pare-brise.



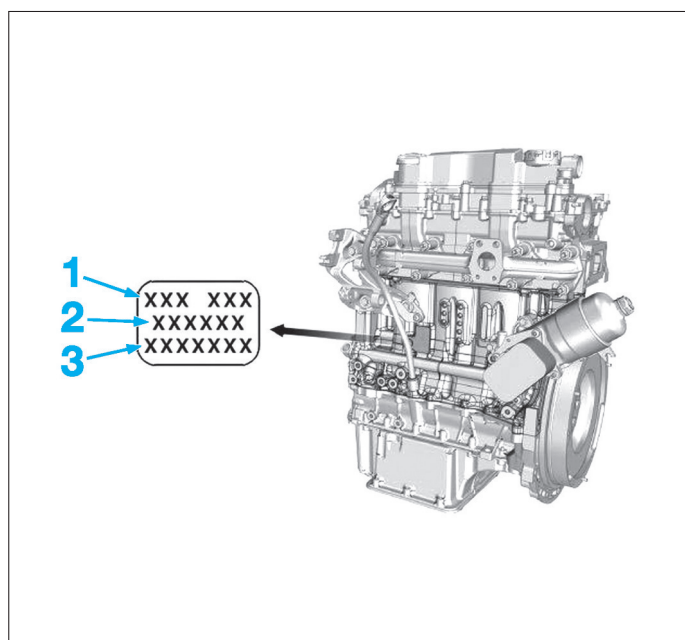
Implantation des identifications

A. Etiquette constructeur - B. Numéro d'identification - D. Etiquette de renseignements divers.

IDENTIFICATION DU MOTEUR (C)

Les types moteurs sont gravés sur l'avant des blocs-cylindres à proximité des supports accessoires. Ils comprennent :

- 1. Le type réglementaire moteur et code moteur
- 2. Le repère organe
- 3. Le numéro d'ordre de fabrication.

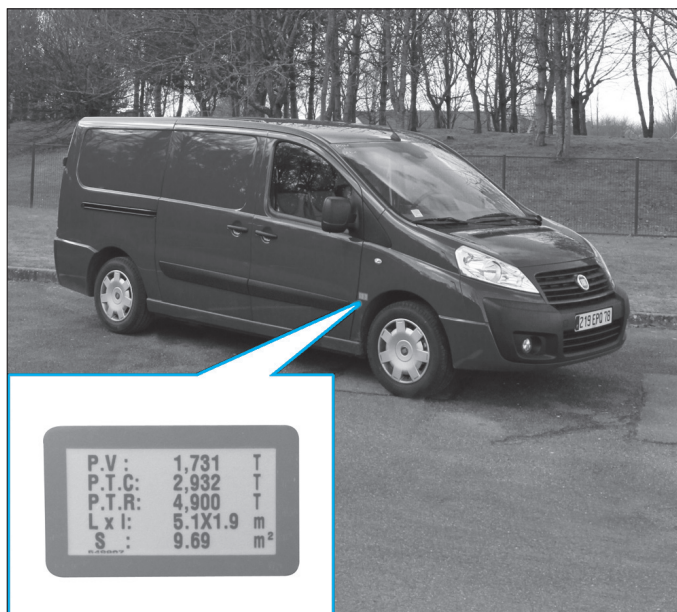


Implantation de l'identification du moteur 1.6 diesel (C)

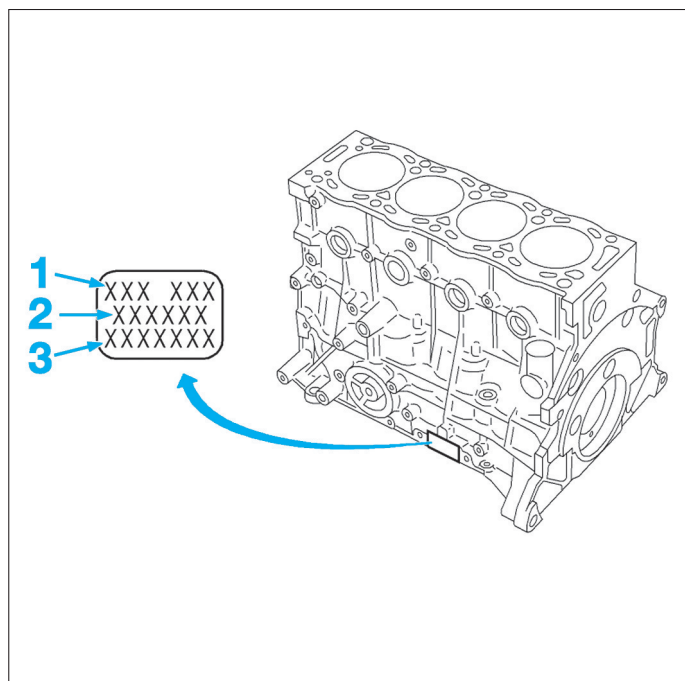
ETIQUETTE VÉHICULE UTILITAIRE (E)

Cette étiquette est collée au bas de l'aile avant droite sur les véhicules utilitaires. Elle indique dans l'ordre :

- Le poids à vide
- Le poids total en charge
- Le poids total roulant
- La largeur et la longueur du véhicule
- La surface au sol.



Implantation de l'étiquette véhicule utilitaire (E)



Implantation de l'identification du moteur 2.0 diesel (C)

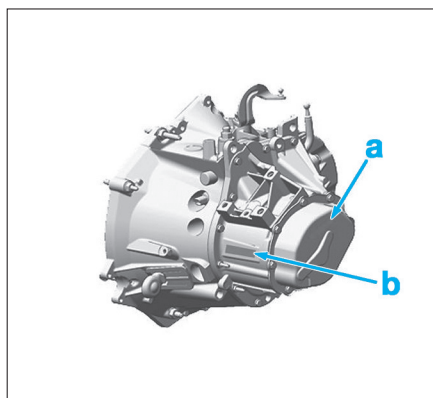
ETIQUETTE DE RENSEIGNEMENTS DIVERS (D)

Cette étiquette est collée sur le montant de la porte conducteur. Elle indique dans l'ordre :

- Préconisations des pressions de gonflage des pneumatiques
- Caractéristiques des pneumatiques
- Type de pneumatiques
- Préconisation de pression de gonflage de la roue de secours
- Numéro après vente (pièces de rechange)
- Référence de la couleur de la carrosserie
- Numéro de séquence (besoin interne usine).

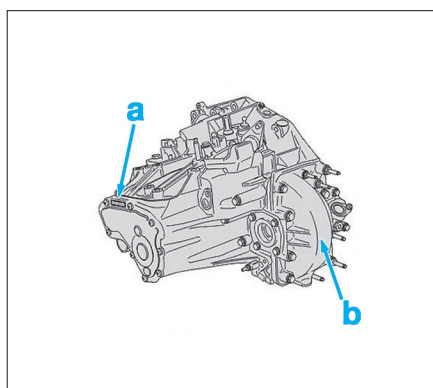
IDENTIFICATION DE LA BOÎTE DE VITESSES

Une première identification, comportant le repère de boîte et son numéro de fabrication est une étiquette collée sur le carter arrière de la boîte (a), une seconde est gravée sur le carter de pignonnerie (b).



Identification de la boîte de vitesses BE4

- a.** Emplacement de l'étiquette d'identification
- b.** Emplacement de gravage du repère et du numéro de séquence.



Identification de la boîte de vitesses ML6C

- a.** Emplacement de l'étiquette d'identification
- b.** Gravure du numéro de séquence.

CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES

DIMENSIONS (mm)

	Fourgons/Combis		
	L1		L2
	H1	H1	H2
Longueur/Empattement	4805/3000		5135/3122
Porte à faux AV/AR	975/830		975/1038
Largeur : hors tout/rétroviseur standard/rabattus	1895/2194/1986		1895/2194/1986
Hauteur suspension satandard/suspension pneumatique	1942/1895		2276/2204
Largeur voie AV/AR	1574/1574		

MASSES (kg)

	DV6 UTED 4					
	Fourgons				Combis	
	1000L1H1	1200L1H1	1200L2H1	1200L2H2	L1H1 5/6 places	L1H1 8/9 places
A vide en ordre de marche	1661		1680	1700	1733	1811
Total maxi roulant autorisé (MTR)	4333					
Poids total roulante admise en charge (MTAC)	2661	2861	2880	2900	2683	
Charge utile minimale/maximale	1000/988	1200/1188			861/1017	
Poids maxi admissible sur l'AV / AR	1400/1700	1400/1550				
Poids maxi sur flèche/barre de toit/galerie	60/100/170				80/100/170	
Poids maxi autorisée de la remorque non freinée / freinée	750/1672	750/1472	750/1453	750/1433	750/1650	

	DW 10 UTED 4						
	Fourgons				Combis		
	1000L1H1	1200L1H1	1200L2H1	1200L2H2	L1H1 5/6 places	L1H1 8/9 places	L2H1 8/9 places
A vide en ordre de marche	1702		1732	1763	1809	1887	1919
Total maxi roulant autorisé (MTR)	4702	4900			4510		
Poids total roulante admise en charge (MTAC)	2702	2902	2932	2963	2759		2791
Charge utile minimale/maximale	1000/988	1200/1188			861/1017		
Poids maxi admissible sur l'AV / AR	1400/1700				1400/1550		
Poids maxi sur flèche/barre de toit/galerie	80/100/170				80/100/170		
Poids maxi autorisée de la remorque non freinée / freinée	750/2000	750/1998	750/1968	750/1937	750/1751		750/1719


CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES

PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

	DV6 UTED 4					
	Fourgons				Combis	
Versions	1000L1H1	1200L1H1	1200L2H1	1200L2H2	L1H1 5/6 places	L1H1 8/9 places
Vitesse maxi (km/h)	145				145	
0-100 Km/h (s) à vide	17,1	17,3	17,7	18,3	18,5	20,3
Reprise de 80 à 120 km/h sur les 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e rapports (BVM uniquement)	27,8					
Consommation : (l/100 km)						
Cycle urbain	8,4		8,6		8,4	8,6
Cycle extra-urbain	6,6		6,8		6,6	6,8
Cycle mixte	7,2		7,5		7,2	7,5
Émission CO ₂ (g/km)	191		198		191	198

	DW10 UTED 4						
	Fourgons				Combis		
Versions	1000L1H1	1200L1H1	1200L2H1	1200L2H2	L1H1 5/6 places	L1H1 8/9 places	L2H1 8/9 places
Vitesse maxi (km/h)	160			158	160		
0-100 Km/h (s) à vide	12,8	13	13,3	13,5	14,5	14,7	
Reprise de 80 à 120 km/h sur les 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e rapports (BVM uniquement)	20,3						
Consommation : (l/100 km)							
Cycle urbain	9,1	9,2	9,4	9,1	9,3		
Cycle extra-urbain	6,3	6,4	6,6	6,3	6,5		
Cycle mixte	7,2	7,4	7,6	7,2	7,5		
Émission CO ₂ (g/km)	194	196	200	194	198		

JANTES ET PNEUMATIQUES

 Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif, respecter les pressions mentionnées sur l'étiquette collée dans l'entrée de porte avant gauche.
En cas de contrôle de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de 0,2 à 0,3 bar et ne jamais dégonfler un pneu chaud.

Jantes et pneumatiques

Motorisation / version	Jantes	Pneumatiques
Tous types sauf version fourgon 1000 kg L1H1	7J16	215/60R16
Version fourgon 1000 kg L1H1	7J16	215/65/R15

Pression de gonflage (bar)

Pneumatiques	À moyenne charge		À pleine charge	
	Avant	Arrière	Avant	Arrière
215/60R16	3,6	4,0	3,6	4,0
215/65R16	3,6	4,0	3,6	4,0

Couple de serrage de la roue : 10 ± 1 daN.m.

LEVAGE



Si votre véhicule est équipé de suspension à compensation pneumatique, veuillez neutraliser le système.



Le soubassement de ce véhicule est protégé par des produits qui assurent la garantie anticorrosion. En aucun cas il ne faut utiliser des matériels qui ne sont pas équipés de tampons caoutchoutés de façon à ne jamais avoir un contact direct métal avec métal qui aggraverait la protection d'origine. Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras de suspension avant ou sous le train arrière.

AVEC LE CRIC DE BORD

Des points de levage sont prévus à l'avant et à l'arrière, de chaque côté du véhicule. Ils se matérialisent par des supports formés sous les bas de caisse, dans lesquels le cric de bord vient se positionner.

Prendre soin de caler la roue opposée à celle qui doit être levée, en utilisant une cale, puis serrer le frein de stationnement et engager si nécessaire la première vitesse.

AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER

Des points de levage sont prévus à l'avant et à l'arrière, de chaque côté du véhicule. Ils se matérialisent par des empreintes réalisées sur la feuillure du bas de caisse, sur lesquelles le cric de bord vient se positionner. Des repères effectués sur les bas de caisse signalent précisément l'emplacement de ces points de levage.

**AVEC UN PONT ÉLÉVATEUR À DEUX COLONNES**

S'il faut déposer des organes lourds du véhicule, utiliser de préférence un pont élévateur à quatre colonnes. Sur un pont élévateur à deux colonnes, après la dépose de ce type d'organes (groupe motopropulseur, train arrière, boîte de vitesses), il y a risque de basculement du véhicule. Mettre en place des sangles de sécurité.

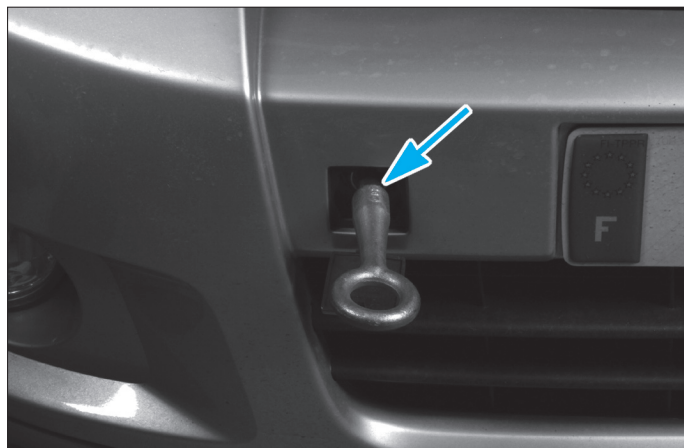
Prendre appui, à chaque extrémité de la caisse, sur les points destinés à recevoir le cric de bord.



REMORQUAGE

ANNEAUX DE REMORQUAGE

Un cache situé sur le bouclier avant donne accès à un goujon fileté sur lequel se visse un anneau de remorquage. Cet anneau est fourni avec l'outillage de bord rangé avec la roue de secours sous le tapis de coffre. Pour réaliser le remorquage par l'arrière, un point d'ancrage est situé sous la partie arrière droite du véhicule.



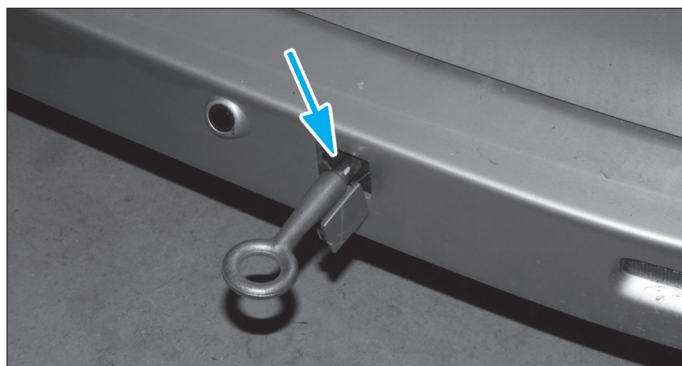
Position du point d'attache avant

CONDITIONS DE REMORQUAGE

Cette opération ne pourra être entreprise que sur une faible distance et toujours à titre de dépannage.



Cet anneau ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance, à l'aide d'une barre rigide, les 4 roues au sol. Ne pas se servir des points de remorquage pour sortir le véhicule d'un fossé ni pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Position du point d'attache arrière

PROGRAMME D'ENTRETIEN

RÉINITIALISATION DE L'INDICATEUR DE MAINTENANCE

- Contact coupé, appuyer sur le bouton de remise à zéro du totaliseur partiel.
- Mettre le contact sans lâcher le bouton.
- Un compte à rebours de dix secondes s'affiche.
- Lorsque l'information "0" s'affiche, couper et remettre le contact, la réinitialisation est terminée.

PLAN D'ENTRETIEN

Le programme d'entretien détaillé ci-après est donnée à titre indicatif, car l'entretien doit être réalisé conformément au carnet d'entretien du véhicule celui-ci faisant foi.

La fréquence de l'entretien normal est programmée tous les 30 000 km ou tous les 20 000 km suivant les conditions d'utilisation du véhicule.

L'application du programme d'entretien impose l'emploi impératif d'huile moteur respectant les normes de qualité et de viscosité, prescrit par le constructeur voir autocollant dans le compartiment moteur et au chapitre "Moteur" correspondant.

Remplacement	Utilisation Normale		Utilisation sévère	
	Km	Périodicité	Km	Périodicité
Rempacement de l'huile moteur	30 000	2	20 000	1
Remplacment du filtre à huile	30 000	2	20 000	1
Remplacment du filtre à air	60 000		40 000	
Remplacment du filtre à carburant *	60 000		40 000	
Remplacment du filtre d'habitacle		2		2
Remplacment de la courroie de distribution (Citroën /Peugeot)	240 000	10	180 000	10
Remplacment de la courroie de distribution (Fiat)	180 000	10	180 000	10
Remplacment du liquide de frein		2		2
Niveaux				
Liquide lave-vitres				
Liquide de refroidissement	30 000	2	30 000	1
Liquide de freins				
Liquide d'assistance de direction				
Contrôles sous le capot moteur				
Etanchéité et état de tous les circuits hydrauliques (freinage, assistance de direction)	30 000	2	20 000	1
Etat de la courroie d'accessoires				
Etat de la batterie				
Contrôles sous le véhicule3				
Etanchéité des carters (moteur et boîte de vitesses)	30 000	2	20 000	1
Etat et étanchéité des amortisseurs				
Etanchéité et état de tous les circuits hydrauliques (freinage, assistance de direction)				
Etat des articulations de transmission et de direction				
Etat de la ligne d'échappement et ses fixations				
Jeux moyeux, biellettes, rotules et articulations				
Contrôle autour du véhicule				
Etat et usure des segments de freins à tambour arrière	60 000		60 000	
Etat des plaquettes et disques de frein	30 000	2	20 000	1
Etat et mise à pression des pneumatiques et roue de secours				
Etat des optiques de phares et transparents de feux				
Etat des balais d'essuie-vitre				
Etat des vitres et des rétroviseurs				
Etat des plaques minéralogiques				
Vérification et mise à jour				
Diagnostic des calculateurs	30 000	2	20 000	1
Mise à jour de l'indicateur de maintenance				
Essai du véhicule				

* Pour les moteurs 2,0 HDi / DT, commercialisés depuis janvier 2008, remplacer le filtre à carburant tous les 30 000 km ou 2 ans en condition normal et tous les 20 000 km ou 1 an en condition sévère.